

Conseil Municipal du	5 décembre 2016	à	18h00
N°ordre	52	Titre	75 - Autres produits de gestion courante - Musées de Poitiers - Location de l'Auditorium du Musée Sainte-Croix - Tarifs 2017.
N° identifiant	2016-0419		
Rapporteur(s)	Michel BERTHIER		
Date de la convocation			
Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	MME BALLON		
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	43	M. Alain CLAEYS - Maire Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Michel BERTHIER - Mme Régine FAGET-LAPRIE - M. François BLANCHARD - Mme Patricia PERSICO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU Adjoints Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Francette MORCEAU - M. El Mustapha BELGSIR - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Anne GERARD - Mme Diane GUERINEAU - M. Jules AIME - Mme Coralie BREUILLE - Mme Clotilde BALLON - Mme Martine APERCE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Philippe PALISSE - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Edouard ROBLOT - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI Conseillers municipaux	
Absents	7	M. Jean-Baptiste RICCO - M. Georges STUPAR - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Manon LABAYE - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Marie-Madeleine JOUBERT Conseillers municipaux	
Mandats	3	Mandants _____ Monsieur JEAN Yves Madame FAURY-CHARTIER Michèle Madame RIMBAULT-RAITIERE Nathalie	Mandataires _____ Monsieur BLUSSEAU Jean-Daniel Monsieur AIME Jules Monsieur CORONAS Patrick

Observations	Approbation des séances des 28 septembre 2015 et 27 juin 2016, celui du 9 mai 2016 est approuvé sauf par Mme FRAYSSE et M. ARFEUILERE. La délibération n° 94 a été adoptée après la n°1, la délibération 101 a été adoptée après la n° 45.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Animation - Vie locale Direction Culture-Patrimoine
------------------	---

TARIFS DE LOCATION DE L'AUDITORIUM SAINTE – CROIX

ANNEE 2017

L'auditorium du musée Sainte-Croix est destiné principalement à accueillir des manifestations culturelles organisées par le Musée.

L'auditorium du musée Sainte-Croix peut également être loué, uniquement pour des manifestations à caractère culturel, scientifique ou humanitaire n'engendrant aucun bénéfice commercial :

- à des organismes ou services publics ;
- à des associations loi 1901 ;
- à des sociétés privées.

La présente délibération a pour objet d'établir les tarifs de location de l'auditorium du Musée Ste Croix pour l'année 2017, selon les modalités suivantes :

① **TARIF NORMAL**

Période de location	TARIFS Hors Taxes	Tarifs TTC tva 20 %
Semaine : location à la journée	325,83	391,00
Semaine : location à la demi-journée	165,42	198,50
Semaine : location horaire à partir de 18h	75,00	90,00
Samedi-Dimanche : location à la journée	485,83	583,00
Samedi-Dimanche : location à la demi-journée	316,67	380,00
Dépassement horaire	117,50	141,00
Assistance technique obligatoire la demi-journée	56,25	67,50
Assistance technique obligatoire la journée	108,33	130,00

② TARIF RÉDUIT

Le tarif réduit est accordé aux organismes ou aux associations qui ont formalisé une convention de partenariat avec le Musée (Ville de Poitiers)

Période de location	TARIFS Hors Taxes	Tarifs TTC tva 20 %
Semaine : location à la journée	164,17	197,00
Semaine : location à la demi-journée	89,58	107,50
Semaine : location horaire à partir de 18h	38,33	46,00
Samedi-Dimanche : location à la journée	250,00	300,00
Samedi-Dimanche : location à la demi-journée	165,00	198,00
Dépassement horaire	61,25	73,50
Assistance technique forfait obligatoire, demi-journée	28,75	34,50
Assistance technique forfait obligatoire, journée	55,83	67,00

Les tarifs HT sont assujettis à la TVA en vigueur lors de la signature du contrat.

Un abattement de 30% est accordé sur la totalité de la facturation pour une location supérieure à trois jours consécutifs, dès lors que la location a été prévue à l'avance dans son intégralité.

Toute demande sera assortie d'un contrat et, le cas échéant, d'un devis.

③ Gratuité

A titre exceptionnel, l'auditorium pourra être mis à disposition gratuitement des services de la Ville de Poitiers et de Grand Poitiers, ainsi qu'à des organismes ou services publics, à des associations loi 1901, à des sociétés privées uniquement pour des manifestations à caractère culturel, scientifique ou humanitaire n'engendrant aucun bénéfice commercial, dans le cadre d'un projet partenarial avec le Musée (Ville de Poitiers).

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes conventions à venir.
- d'appliquer l'ensemble de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2017.
- d'encaisser les recettes correspondantes, à la location de l'auditorium sur le budget Annexe 04 sous-fonction 90.0 article 752.

POUR	35	
CONTRE	11	Mme Martine APERCE, Mme Jacqueline DAIGRE, M. Philippe PALISSE, Mme Marie-Dolorès PROST, M. Jean-José MASSOL, Mme Valérie FRANCHET-JUBERT, M. Sylvain POTHIER-LEROUX, Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, M. Edouard ROBLOT, M. Alain VERDIN, Mme Aïcha HOUSSEIN
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le	12 décembre 2016
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 décembre 2016
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20161205-Imc112006-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.10
Nomenclature Préfecture	Divers